



Corporation
de développement
communautaire de
Côte-des-Neiges

Vers une politique de développement social

Mémoire de la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges Soumis à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

La Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges existe depuis 1987 (longtemps sous le nom de Conseil communautaire de Côte-des-Neiges/Snowdon) et regroupe aujourd'hui une cinquantaine de groupes communautaires de ce quartier cosmopolite de Montréal. Nous avons pris connaissance du projet de politique et nous le recevons positivement. Nous espérons qu'elle sera dotée de mécanismes d'application rigoureux et de ressources conséquentes.

La CDC est membre de la Coalition montréalaise des tables de quartier et a partagé l'analyse menant au mémoire déposé par celle-ci. Nous voulons néanmoins ajouter notre voix, ne serait-ce que pour illustrer des exemples locaux en regard aux réflexions soumises.

En tant que table de quartier, nous ne pouvons que nous réjouir de constater que les quartiers sont au cœur de la vision de la politique :

« Grâce à l'implication des citoyennes et citoyens dans la recherche de solutions créatives et innovantes, Montréal est reconnue internationalement pour le développement de quartiers durables, solidaires et inclusifs, où il fait bon vivre, grandir et travailler. »

À nos yeux en effet, le quartier est un milieu de vie, le lieu de proximité. Il est le lieu central de l'action de la Ville et le lieu privilégié de l'appartenance, de la participation citoyenne, de la cohésion sociale. C'est pourquoi nous sommes d'avis que l'échelle du quartier doit être le lieu privilégié de planification pour développer Montréal. Cela est d'autant plus vrai dans notre quartier où la fracture que représente l'autoroute Décarie, de même que l'absence d'hétérogénéité entre Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce mettent à mal toute prétention à un "arrondissement", autrement qu'administratif (et encore...)

La liste des enjeux présentés nous semble assez globale. Nous sommes cependant préoccupés par l'application, la mise en œuvre. Ces questions seront-elles prises en compte sur l'ensemble du territoire? Quelle portée cette politique aura-t-elle sur les Arrondissements? C'est pourquoi nous croyons qu'il convient d'ajouter, dans les principes directeurs, que la transversalité de la politique doit s'appliquer à tous les services de la Ville (considérer obligatoirement le développement social dans tous les aspects du développement de la Ville) et l'arrimage de la politique avec celles des arrondissements. De plus, nous croyons qu'il serait utile de préciser l'importance de tenir compte des acquis des milieux et de l'approche bottom-up.

Par ailleurs, plusieurs des éléments soulevés relèvent plus de gouvernements supérieurs (santé, éducation, etc.). Nous sommes d'avis que la Ville de Montréal peut et doit jouer un rôle important en interpellant ces paliers de gouvernement et faire valoir les besoins et les spécificités de Montréal.

Des pistes d'intervention sont toutefois du domaine propre de la ville.

Le logement

- L'accessibilité à un logement abordable et de qualité.
- Logements trois chambres et plus pour les familles (orienter le marché privé).
- Des interventions plus efficaces sur salubrité : le nombre d'inspecteurs est une partie de l'équation. La volonté réelle de mettre en œuvre et de faire respecter le règlement sur la salubrité en est une autre. . Si nous voulons réellement loger convenablement les MontréalaisEs, l'attitude complaisante face aux propriétaires négligents doit être mise aux rebus.
- Renforcer la stratégie d'inclusion de logements abordables : l'exemple du développement du "triangle" dans CDN est parlant à cet effet : bien peu de logements sociaux pour beaucoup de condos!
- Réserve de terrains et bâtiments pour du logement social (en acheter).

Services de proximité : vers des quartiers complets

- Oui du logement, mais aussi des équipements collectifs, services de proximité, commerces, écoles, etc. (l'exemple du secteur "Le triangle" dans notre quartier : encore une fois à ne pas reproduire!)
- Assurer l'accès aux services municipaux dans chaque quartier (un BAM sur Décarie pour tout l'arrondissement, ce n'est pas de l'accessibilité).

Diversifier l'accès aux transports

- Accessibilité économique au transport.
- Consolider et développer l'accès au transport en commun et lui donner une claire priorité sur l'automobile (ce qui n'est évidemment pas le cas sur le chemin de la Côte-des-Neiges, malgré les voies partiellement réservées)
- Aménagement urbain favorisant le transport actif.

Pour conclure, si la politique est réellement importante, on peut s'attendre à une augmentation conséquente des budgets en développement social à la Ville de Montréal!

Vous remerciant de votre attention.